

**CARTE 5-4.7**  
SUR LE TERRITOIRE DE LA PAROISSE DU TRÈS-SAINT-SACREMENT ET DE LA MUNICIPALITÉ DE HOWICK, LA PARTIE DE LA ROUTE 138 QUI S'ÉTEND DE SON INTERSECTION AVEC LE RANG DU QUARANTE JUSQU'À CELLE AVEC LA RUE MILL, EXCLUANT CETTE INTERSECTION

